

POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN "EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE"



Le CHUAP a élaboré son Plan « Excellence Opérationnelle » qui accompagne la démarche institutionnelle sur la période 2025-2029 permettant de mobiliser tous les leviers de croissance et de performance interne en réponse aux besoins de santé, grâce aux compétences et expertises présentes et à consolider, en sécurisant la trajectoire financière. Une vingtaine de thématiques sont d'ores et déjà identifiées.

Le CHUAP poursuivra dans la voie de la consolidation de sa situation financière, qui passe par l'activation de tous les leviers à notre portée, la dynamique d'activité et sa juste valorisation, la grande maîtrise des dépenses et aussi la poursuite du désendettement.

C'est cette voie qui permettra de soutenir le développement des activités, l'amélioration constante des conditions d'accueil des patients et résidents ainsi que des conditions de travail des professionnels.

Les prévisions pluriannuelles intègrent la montée en charge des actions du Plan « Excellence Opérationnelle » formalisé fin 2024 et qui identifie les leviers permettant d'améliorer la marge brute d'ici 2029. Dans le même temps, le CHUAP compte aussi sur la poursuite de l'accompagnement déterminant de l'ARS, avec des aides renouvelées et la compensation des impacts exogènes.

